



Préservation du patrimoine végétal : Une gestion responsable des espaces verts



Sécurité
**Une police
municipale
en ville**



Temps fort
**Un millier de participants
à la Fête de Coignières**



Théâtre A. Daudet
**Belle saison
2016-2017 !**



“Dossier

Environnement

p4

Un patrimoine végétal et un fleurissement responsables

Culture
16 spectacles sur la scène du Théâtre Alphonse Daudet p11



p6 Sécurité
Une police municipale présente et active sur le terrain

En Ville
p7 **Une journée 100% festive**
p8 **Opération peau neuve pour le parking du Centre Village**
p10 **Un projet communautaire de centre nautique en perspective**

Du côté des jeunes
p12 **Micro-crèche “Les Mille Pattes”**

Sport, Culture, Loisirs
p14 **Coignières Foyer Club, une offre élargie**

Vu à Coignières
p20 **Les derniers temps forts en images**

Telex
p22 **Les infos en bref**



Jeunesse & Cie
p16 **Rentrée au collège et échange de points de vue**

Portrait
Rencontre avec une challengeuse p18



éditorial

Madame, Monsieur,



Un patrimoine à préserver et à transmettre

La période estivale nous invite à profiter pleinement de notre Ville et de ses nombreux espaces naturels. La Ville et son équipe des espaces verts se sont en effet engagées à cultiver un patrimoine vert et un fleurissement responsables, au bénéfice de la biodiversité et de la préservation des ressources vitales, mais aussi de notre santé, avec l'abandon de tout pesticide.

Car que serait notre futur si nous n'avions pas à l'esprit la nécessité de préserver et de transmettre aux nouvelles générations notre passé historique, notre environnement naturel et notre patrimoine architectural ? Notre engagement et notre action s'inscrivent en effet dans cette volonté de conforter et d'améliorer le cadre de vie des Coigniériennes et des Coigniériens, en développant une politique de projets, de solidarité et de proximité.

Une police de proximité à votre écoute

La sécurité de nos concitoyens est en effet au cœur de nos priorités. Cette volonté s'illustrera très concrètement avec la création d'une police municipale, installée, d'ici quelques mois, au cœur du village. L'écoute, la prévention et la sécurité auprès de la population et dans tous les quartiers de la ville seront les missions premières de cette police de proximité et de terrain, qui se composera d'un chef de poste, de 5 gardiens de police et d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP), à mi-temps. Premier maillon en matière de sécurité et de tranquillité publique au service de la population, cette brigade municipale viendra en renfort et en complément du système de vidéoprotection, qui sera prochainement étendu sur le territoire communal.

Une médiation sociale et citoyenne

Par ailleurs, la lutte contre l'insécurité et les incivilités sera renforcée avec la nomination d'un médiateur social, en contact permanent avec les résidents et les jeunes en particulier.

Le conseil et l'accompagnement seront au cœur de son action qui sera menée au quotidien pour écouter les habitants et renforcer le lien social dans la neutralité et la confiance, prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne, informer et orienter les personnes isolées et/ou en difficulté dans leurs démarches administratives, assurer l'interface entre les habitants et les institutions, mais aussi développer la capacité d'initiative et de projets dans les quartiers. La valorisation des compétences et des savoir-faire de notre jeunesse est en effet un de nos axes d'intervention, car elle contribue indéniablement à favoriser une insertion sociale épanouie.

La convivialité, notre identité

Enfin, je ne saurais achever cet édito sans évoquer les derniers temps forts qui nous ont rassemblés en Ville : les premières *Foulées Couleurs* qui ont réuni dans la bonne humeur les sportifs, parents et enfants, le *Printemps Culturel* qui valorise chaque saison le talent de nos associations et de leurs adhérents, ou encore la *Fête de Coignières*, véritable point d'orgue festif, qui permet de tisser et de renforcer les liens amicaux. La convivialité d'une ville a de multiples vertus. Elle contribue à la cohésion sociale, en brisant l'anonymat. Elle participe au bien vivre ensemble, qui est notre force, mais aussi l'identité de Coignières.

Je vous souhaite de très agréables congés d'été ! Très sincèrement,

Bien à vous,

Votre Maire,
Jean-Pierre Sevestre

Espaces verts

Une culture éco-responsable

Auréolée de deux Fleurs au label "Villes Fleuries", la Ville de Coignières est engagée depuis plus de 15 ans dans une recherche d'excellence pour ses espaces verts, qui s'étendent sur plus de 13 hectares. En attendant les résultats du jury pour une 3^e fleur régionale, l'équipe de jardiniers déploie des actions responsables sur le territoire communal pour offrir un cadre de vie embelli, propre et fleuri.

10 jardiniers municipaux engagés

Pelouses, jardins, massifs, forêts, exploitations agricoles, étangs : le patrimoine végétal et naturel de la ville représente les 2/3 du territoire communal, soit 525 hectares.

Sur le terrain, 10 jardiniers municipaux sont présents pour maintenir et développer

l'engagement de la Ville dans une démarche de gestion durable : suppression définitive de tous pesticides, désherbants et engrais chimiques dans la gestion de ses massifs, parcs, jardins et voirie, préservation de la biodiversité végétale et animale, gestion différenciée des espaces verts, mise en œuvre de techniques alternatives, ou encore sensibilisation et accompagnement des citoyens.

Tout au long de l'année, l'équipe des espaces verts aménage, désherbe, plante, sème, coupe, tond, taille, arrose, ratisse, aspire et nettoie.

Autant de compétences et de savoir-faire que les jardiniers enrichissent au gré de l'expérience et de formations professionnelles qu'ils suivent régulièrement. ***"Les jardiniers sont les premiers ambassadeurs de l'action de la ville en matière de protection de l'environnement et de la préservation de ses ressources naturelles, à travers les discussions et les échanges réguliers qu'ils entretiennent avec les habitants sur le terrain"***, explique Pierre Jagoret, nouveau responsable des espaces verts.

Une politique "zéro phyto" saluée au plan national

Dans un souci de préservation de la végétation, des sols, des nappes phréatiques, mais également de la protection sanitaire de la population et de ses



jardiniers, la Ville a définitivement supprimé l'usage de tous les produits nocifs et irritants, depuis 2009.

Un engagement exemplaire qui a été salué au plan national par un 4^e prix dans la catégorie des communes bio sans pesticides de 2.000 à 5.000 habitants, par les associations "Agir pour l'Environnement", "Bio Consom'acteurs" et "Génération Futures".

Au quotidien, l'équipe de jardiniers n'a de cesse de s'impliquer pour relever le défi de cette mutation écologique sans hausse de coûts pour la collectivité. Mieux, ces nouvelles pratiques ont permis de réduire le budget espaces verts de la collectivité.

Des pratiques responsables

C'est ainsi que l'équipe met en œuvre des techniques préventives et curatives : paillage et végétalisation des sols, binage, désherbage manuel et mécanique, fauche des talus, arrosages limités... Des méthodes respectueuses de l'environnement certes, mais qui impliquent une charge de travail accrue pour ces acteurs au service d'un cadre de vie protégé.

Enfin, il est à noter que ces pratiques responsables engendrent en conséquence l'apparition d'une flore spontanée sur les trottoirs, qui témoigne de cette gestion respectueuse de l'environnement, garante de la biodiversité animale et végétale.

Dans le même esprit, la ville a fait le choix de recourir à des plantes vivaces et végétaux annuels ou bisannuels, plus résistants à la sécheresse et moins gourmands en eau : les haies vives et les

fleurs champêtres sont dorénavant privilégiées pour décorer et embellir les massifs, ronds-points et sentiers.

Les essences sont alors sélectionnées pour leur résistance aux conditions climatiques, leur esthétique et leur originalité, telles que la sauge, la lavande, la santoline, les graminées ou potentilles, par exemple.

De même, la ville dispose de serres municipales qui s'étendent sur près de 450 m². Véritables pouponnières, elles y développent et abritent plusieurs milliers de fleurs et plantes vertes qui viendront ensuite fleurir les massifs et les jardinières de la commune. Là encore, les engrais et les matériaux utilisés sont entièrement naturels, comme le terreau de feuilles.

Une optimisation et une créativité primées

La créativité vient en outre compléter la palette de compétences des jardiniers. Chaque année, ils rivalisent d'imagination pour proposer, au gré des saisons, de nouvelles décorations de massifs qui sont régulièrement primées par des labels et trophées de fleurissement attribués par la Région Île-de-France et le Département (1^{ère} et 2^e fleurs régionales, prix et trophées yvelinois...).

La propreté des sols et des murs est également assurée par l'équipe de jardiniers, qui ramasse les papiers et

63 500
Plantes
annuelles

215 ha
Forêts

8.000 m²
Jardins
familiaux

272 ha
Champs
cultivés

435
Arbres

41
Massifs
fleuris

450 m²
Serres
municipales

13 ha
Parcs
pelouses
prairies

détritus indécemment jetés sur le sol. Un balayage mécanisé des voiries est réalisé en complément très régulièrement.

Une participation citoyenne

Enfin, la ville associe les résidents à l'embellissement et à la protection du cadre de vie, à travers le concours des maisons fleuries, la journée citoyenne de



nettoyage d'une parcelle communale, la mise à disposition de 52 jardins familiaux, la plantation d'un vignoble et d'arbres originaux (fruitiers de variétés anciennes, cormiers, cyprès chauves, hêtres pourpres...), la création de jardins potagers pédagogiques dans les écoles et accueils de loisirs avec des animations fédératrices et de sensibilisation en direction des enfants, l'installation d'un rucher écologique et pédagogique et d'hôtels à insectes, ou encore la participation aux opérations "Paroles de Jardiniers", en collaboration avec le Conseil Départemental des Yvelines.





Sécurité Création d'une police municipale

Afin de répondre à la légitime demande des résidents en matière de sécurité et de tranquillité publique, une équipe de police municipale va être créée sur la Ville. La police municipale demeure avant tout une police de proximité, proche des citoyens. Présente et active sur le terrain, elle veille à assurer au quotidien le maintien de l'ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques.

En lien avec la police nationale, les policiers municipaux mènent une action au plus près des citoyens, sous l'autorité du Maire. Leurs missions s'inscrivent avant tout dans une démarche de sensibilisation et de prévention avant verbalisation, avec la volonté de garantir une sécurité adaptée et proportionnée sur le territoire communal.

Un service public au service des citoyens

Au nombre de ses missions, la police municipale veille notamment à la mise en application des arrêtés du Maire, à la surveillance générale de la commune, des établissements scolaires et des établissements recevant du public, à la réalisation d'enquêtes administratives, à la régulation de la circulation et au respect du code de la route et des règles en matière de stationnement, à la répression des nuisances diverses, rixes et divagation d'animaux susceptibles d'être dangereux, assortis de l'encadrement des manifestations et rassemblements publics à travers des patrouilles d'îlotage, ou encore à la constatation des infractions liées au code de l'urbanisme, règlement sanitaire départemental, code rural, sans oublier les Opérations Tranquillité Vacances.

Renforcer la tranquillité publique, rassurer et créer du lien

En complément du dispositif de vidéoprotection déployé sur la commune, la présence quotidienne des policiers municipaux participe à renforcer la qualité de vie des citoyens, à travers le déploiement d'outils de surveillance et de proximité, telle que les brigades pédestres et motorisées, mais également à travers le contact et les échanges qui seront instaurés avec les différents acteurs, partenaires et usagers de la ville : résidents, commerçants, gardiens d'immeubles, associations...

La future équipe se composera d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP), à mi-temps, et d'une personne en charge de l'accueil du public, tous deux déjà en poste sur la ville, ainsi que de quatre gardiens de police municipale, placés sous l'autorité d'un chef de poste. Cette brigade de police sera installée en centre ville. ■

Événement La Ville en fête



C'est LE temps fort de l'année : la fête de Coignières a réuni près d'un millier de résidents, ce samedi 25 juin sur l'esplanade de l'Espace Alphonse Daudet. Un succès qui se confirme année après année, autour de multiples animations sportives et ludiques, de rencontres et de partage. Une parenthèse conviviale et chaleureuse, qui annonce une pause estivale appréciée de tous.

Les réjouissances ont débuté dès 15h avec une kyrielle d'animations ludiques et sportives, prises d'assaut par les plus jeunes : tour de grimpe avec drop bag et tyrolienne, mini-golf, jeux en bois, trampomobile, bassin fun boat, château pirate, ouistiti...

Les adultes ont pris le relais en soirée autour d'un dîner à la belle étoile, avec orchestre et déambulations de rues, qui s'est achevé par un final haut en couleur : un superbe feu

d'artifice, applaudi par plusieurs centaines de spectateurs et d'enfants émerveillés.

Une journée de partage

C'est sûr, la fête de Coignières demeure avant tout un événement fédérateur autour du vivre ensemble, en lien avec tous les acteurs de la ville, résidents, associations et services municipaux.

Vivement l'année prochaine !



Retrouvez toutes les photos de la Fête sur le site de la Ville www.coignieres.fr



Le futur parking paysager du centre village

Travaux

Les réalisations et projets à venir

Afin de renforcer la sécurité et améliorer le cadre de vie des résidents, des travaux sont régulièrement menés en Ville et dans les bâtiments publics.

Réfection du parking du centre commercial du Village

Le parking attenant au centre commercial "Le Village", situé entre la rue de Neauphle-le-Château et la rue des Marchands, va être entièrement rénové.

Les travaux, qui débuteront très prochainement, porteront notamment sur :

- Le passage de 39 places effectives à 51 places de stationnement (dont 2 places accessibles aux porteurs de la carte européenne de stationnement).
- Le renouvellement de la couche de roulement et le nivellement de celle-ci afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales.
- La réalisation d'aménagements paysagers dans les zones d'espaces verts, avec la plantation d'arbres et

d'arbustes par le service municipal des espaces verts.

- L'amélioration de l'éclairage du parking par des luminaires leds peu consommateurs en énergie.
- La création de noues paysagères permettant de récolter les eaux de ruissellement dans un cadre végétal et la reprise du réseau d'assainissement.
- L'ouverture visuelle du parking de et vers la rue de Neauphle-le-Château. ■

Rénovation et remplacement du mobilier urbain

Un nouveau marché de mobilier urbain a été attribué à l'entreprise Decaux pour une durée de 16 ans, au terme du précédent. Ce marché, qui inclut l'entretien régulier de l'ensemble du mobilier urbain, intègre notamment :

- Le remplacement et/ou la remise à neuf des 59 MUPI (Mobilier Urbain pour Plan ou Information) déployés sur la commune et l'implantation de 13 nouveaux MUPI. Ils comportent 2 faces recto/verso de 2 mètres chacune. Chaque MUPI dispose d'une face destinée à la communication commerciale et d'une face destinée à la communication communale.
- Le reconditionnement à neuf de 10 panneaux d'affichage municipal et de 9 panneaux d'affichage libre.
- Le remplacement des 4 journaux électroniques d'information implantés sur la ville.
- Le remplacement de 3 abris de voyageurs, implantés au gymnase et avenues du Bois et de Maurepas.

Ravalement de façade de la RPA, avec isolation extérieure

Édifié dans les années 70, le bâtiment qui abrite la Résidence des Personnes Âgées "Les Moissonneurs" nécessite une rénovation extérieure importante. Réalisés dans le courant du 2^e semestre de l'année, les travaux porteront sur :

- Le ravalement de façade avec renforcement de l'isolation thermique sur la hauteur des 2 pignons et sur le rez-de-chaussée.
- La réfection des peintures sur le reste des façades, c'est-à-dire sur les étages au niveau des logements. Les grandes surfaces vitrées, qui bénéficient d'un double vitrage, assurent déjà une performance thermique satisfaisante.
- La refonte des nez de balcons avec une reprise de peinture.
- La rénovation de la toiture terrasse afin d'améliorer son isolation thermique et son étanchéité.
- Le remplacement de l'ancien ascenseur, qui date de l'origine de la construction du bâtiment, par un nouvel appareil équipé des technologies modernes.
- Une mise en conformité de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



Projet communautaire Un centre nautique en perspective

Consécutivement à la fermeture de la piscine de Maurepas pour des raisons de sécurité, une réflexion est menée sur la construction d'un nouveau centre nautique sur ce même site. Ce projet est porté par les villes de Maurepas, Élancourt et Coignières, qui, au regard de l'intérêt communautaire de cet équipement sportif, souhaiteraient son rattachement à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, compétente dans ce domaine.

À ce jour, les besoins de la population en matière d'offre de bassin de natation sont réels et tangibles. La natation est en effet l'une des trois premières activités sportives pratiquées sur le territoire, à travers les licenciés en clubs, les élèves dans le cadre scolaire et la pratique de loisir pour tous.

Au mois d'avril 2015, malgré sa forte fréquentation, le Maire de Maurepas a dû se résoudre à fermer les portes de la piscine municipale, pour des raisons de sécurité. Une fermeture qui contraint dorénavant les enfants de Coignières à se rendre à la piscine du Mesnil-Saint-

Denis pour suivre leur apprentissage de la natation, dans le cadre scolaire.

Un projet d'intérêt communautaire

Des études de faisabilité et une réflexion sur les modalités de financement du futur équipement sont actuellement menées par les Maires de Maurepas, Elancourt et Coignières, en lien avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Ces derniers souhaiteraient en effet que le statut juridique de cet équipement sportif, structurant et emblématique pour le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines,

relève de la compétence intercommunale, en raison de son intérêt bénéfique et indispensable pour l'ensemble des communes, et plus particulièrement celles limitrophes.

Cette intégration permettrait en outre de réaliser des économies substantielles à travers une mutualisation des moyens humains et financiers au regard du coût global de construction et de fonctionnement du futur équipement. Les trois communes voteront une motion dans ce sens, lors d'un prochain conseil municipal, afin de donner du poids à cette démarche de coopération intercommunale.

**Théâtre, jazz, danse,
musique, cirque musical...
sur une même scène ?**

**C'est la nouvelle
programmation du
Théâtre Alphonse
Daudet, résolument
pluridisciplinaire,
multicolore
et accessible à tous.
Belle saison à vous !**



Théâtre Alphonse Daudet

Des spectacles en résonance avec notre époque

12 spectacles tout public et 4 spectacles jeune public : voilà l'affiche de la nouvelle saison culturelle du théâtre, qui se propose de revisiter des œuvres théâtrales, musicales et chorégraphiques en résonance avec notre temps.

C'est ainsi que les dérives de la spéculation financière seront abordées à travers une grinçante comédie de Balzac, que les contes de notre enfance seront revus et corrigés façon hip-hop, et que les plus célèbres musiques de films seront orchestrées dans une ambiance jazz, pop-rock et électro. Bref, l'audace et l'originalité seront indéniablement le fil rouge de cette 19^e programmation, qui ne manquera pas également d'entraîner

les enfants à la découverte d'univers drôles, merveilleux et poétiques.

Du jazz en ouverture de saison

Le lever de rideau de la nouvelle saison se déroulera mardi 20 septembre, sur une vibrante et trépidante soirée jazz. Autant dire que la réservation des places est vivement conseillée !

Vous pouvez télécharger le programme sur le site theatrealphonsedaudet.fr, avec la possibilité de vous abonner à sa newsletter.

La tarification demeure attractive, avec une formule d'abonnements dégressive, d'un montant de 70 €, 90 €, 121,50 € et 144 €, respectivement pour 4, 6, 9 et 12 spectacles.

Les spectacles jeune public sont proposés au tarif unique de 7 €.

Enfin, le tarif des places individuelles est fixé à 21 € (normal), 18 € (abonnés, étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, groupes de +10 personnes et agents municipaux) et 10 € pour les -18 ans.

La brochure de la saison 2016-2017 est disponible à l'accueil de la Mairie et du Théâtre. ■

Théâtre A. Daudet
26, rue du Moulin à Vent
01 30 62 36 00
eadaudet@wanadoo.fr
theatrealphonsedaudet.fr

**Bonne nouvelle
pour les jeunes parents
à la recherche d'une
nounou pour la rentrée !
La micro-crèche
"Les Mille Pattes"
va ouvrir ses portes,
avec la capacité
d'accueillir 10 enfants,
âgés de 10 semaines
à 3 ans. Cette structure
indépendante s'inscrit
dans la complémentarité
d'accueil des tout-petits
proposée par la Ville,
à travers sa crèche
multi-accueil
"Arc-en-Ciel"
et la crèche familiale.**



Petite Enfance

Ouverture de la micro-crèche "Les Mille Pattes"

À mi-chemin entre le mode de garde individuel et collectif, la micro-crèche est encadrée par des professionnels de la petite enfance, diplômés et expérimentés, dont une directrice, infirmière de qualité, et trois auxiliaires diplômées.

Comme chez une assistante maternelle, le nombre restreint d'enfants permet d'être à l'écoute des besoins de chacun d'entre eux, en veillant au respect de son rythme au quotidien.

Favoriser le bien-être et l'éveil des tout-petits

Sur une superficie de 200 m², la micro-crèche "Les Mille Pattes" est aménagée pour offrir un cadre chaleureux et sécurisé pour accompagner chaque enfant dans ses premiers pas vers l'autonomie et la socialisation. Elle est en outre dotée d'un jardin de 400 m², avec jeux et espace bio pour la découverte de la culture de fleurs et de légumes par les bambins.

Les espaces (dortoirs, coin jeux et activités, salle de change et de soins...) ont été organisés pour favoriser l'éveil, la motricité des tout-petits, et proposer aux plus grands des activités

ludiques développant la créativité et l'imagination.

Ce mode de garde contribue en outre à l'apprentissage de la vie en collectivité pour tous les petits protégés, qui apprennent, progressent et grandissent ensemble.

Une large amplitude d'ouverture journalière

Un accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou partiel, est proposé aux familles, du lundi au vendredi de 8h à 19h, favorisant ainsi souplesse et proximité. La tarification de la micro-crèche repose sur l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), calculée selon les revenus du foyer, le nombre d'enfants à charge et l'âge de l'enfant. À cette aide peut en outre être couplée la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), assortie d'une réduction fiscale. Les repas, les collations et les couches sont inclus dans le coût de la prestation.

**Contact : Odile de Sinsinzogan - 6, impasse des Marais
07 60 62 72 93 - l1000pattes@yahoo.fr**



Fin d'année primée

Encourager le travail et le mérite est une volonté de la Municipalité qui s'illustre chaque année en direction des élèves, collégiens et bacheliers. C'est ainsi que 49 élèves de CE1 et 72 élèves de CM2 étaient à l'honneur, le 21 juin dernier, lors de la remise de prix de fin d'année, organisée en Mairie par l'élue aux affaires scolaires, Andrine Vidou.

Si les plus jeunes ont reçu une médaille pour leurs exploits nautiques, les plus âgés se sont vu offrir deux dictionnaires de français et d'anglais, un agenda et une calculatrice scientifique pour leur entrée au collège. Un goûter a clôturé ces festivités de fin d'année.



Bourses d'études

La commune alloue des bourses d'études aux collégiens, lycéens et étudiants jusqu'à 25 ans, sur critères de revenus familiaux, d'un montant allant de 124 € à 232 €. Les dossiers seront disponibles à partir du 19 septembre au service des Affaires Scolaires, pour un retour attendu en Mairie avant le 31 octobre.

Devenez famille d'accueil

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse propose aux familles d'accueillir un jeune en difficulté pour lui offrir un cadre de vie familial sécurisant, protecteur et structurant sur une période modulable (semaine, week-end ou congés scolaires). L'objectif est de tisser une relation de confiance, qui repose sur l'écoute, la patience et l'encadrement. Les familles sont accompagnées par des professionnels en charge du suivi du jeune pensionnaire, et bénéficient d'une indemnisation journalière.

Contact : Mission d'Hébergement Diversifié - 01 30 91 03 94
fae-aubergenville@justice.fr

Sortez les tongs !

Les vacances à Coignières entre amis, ça vous dit ? Cet été encore, les structures d'accueil et de loisirs de la Ville fonctionneront à plein régime pour accueillir et divertir les jeunes Coigniériens de 3 à 17 ans. Sport, nature, culture, évasion ou parcs d'attraction : les activités, animations, soirées, sorties et mini-camps y sont déclinés à foison, en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines. Succès oblige, la fréquentation des lieux atteint chaque été plus de 300 enfants et adolescents.

1 mention = 1 distinction

Vous venez de décrocher votre brevet ou votre bac avec mention "bien" ou "très bien" ? Rendez-vous en Mairie, avec la copie de votre attestation de réussite, pour bénéficier du prix alloué par la Ville, en récompense de votre mérite. À la clé : des bons d'achats de 50 € et 100 € pour les collégiens et de 150 € et 200 € pour les lycéens. Les jeunes diplômés recevront une invitation personnelle à la cérémonie annuelle des récompenses, organisée par la Ville le 26 novembre prochain.



Coignièrès Foyer Club

Les ateliers jouent la carte de la dextérité

Avec ses deux ateliers dédiés à la couture et aux arts du cirque, le Coignièrès Foyer Club poursuit l'ouverture de son offre associative pour le plus grand plaisir de ses adhérents, qui manient l'aiguille, la jonglerie et les acrobaties avec une belle habileté. Gros plan.

De fil en aiguille, avec les ateliers couture

Initiés depuis la rentrée dernière par le Coignièrès Foyer Club, les ateliers couture ont connu un succès immédiat, notamment auprès de la jeune génération. Chaque mercredi de 19h à 21h, huit apprenties couturières débutantes et confirmées suivent les conseils dispensés par Pascale Breyne, costumière de profession. Passionnée par son métier, elle enseigne à ses élèves le B.A.-BA

de la couture, comme faire un ourlet ou changer une fermeture éclair, mais également des techniques plus complexes comme créer une patte de boutonnage ou réaliser des broderies.

Des réalisations concrètes et utiles

Fidèles à ces rendez-vous hebdomadaires, au fil des séances, les couturières ont appris à manier avec aisance les aiguilles, se sont perfectionnées et ont

confectionné de leurs propres mains, coussins, robes, rideaux, châles...

Les cours sont accessibles à tous dès 16 ans et se déroulent à l'Espace Alphonse Daudet. Chaque participant vient avec son propre matériel (machine à coudre, fils, aiguilles, tissus...) et ses projets de créations.

Si le succès de ces ateliers se confirme à la rentrée, l'association pourrait envisager de mettre en place un second créneau horaire. ■

Tous en piste, avec les arts du cirque !

Après plusieurs années d'absence faute de professeur, les arts du cirque ont fait leur retour au sein du Coignières Foyer Club, pour le plus grand bonheur des jeunes artistes.

Équilibre sous toutes ses formes, jonglerie, diabolo, bâtons du diable, assiettes chinoises, acrobaties, échasses... : La découverte des activités circassiennes, essentiellement sportives, est au cœur de ces ateliers.

Les cours, qui se déroulent au Gymnase du Moulin à Vent le mardi de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h, accueillent

près d'une vingtaine d'enfants âgés de 6 à 16 ans.

Entre rêve et émerveillement, cette discipline, aussi artistique que sportive, permet aux apprentis de développer agilité et souplesse, mais aussi coordination et concentration.

À chacun son numéro !

En juin dernier, au terme de la saison, les jeunes artistes ont fait la démonstration de leur talent lors d'un gala présenté aux familles.

Joliment mise en scène sous forme de spectacle, cette représentation a mis en exergue toute la poésie de cet art, ainsi

que l'indéniable créativité des enfants et des ados.

Afin d'assurer la poursuite de cette activité, le CFC est actuellement à la recherche d'un professeur pour la rentrée. N'hésitez pas à postuler !

Si l'une de ces deux disciplines vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire pour l'année 2016/2017 sur le site du CFC.

Vous pourrez également retrouver l'association et l'ensemble des activités qu'elle propose lors du Forum des Associations, samedi 10 septembre au Gymnase du Moulin à Vent.



Contact : Coignières Foyer Club - 06 72 25 11 48 - cfc78@coignieres-foyer-club.org
www.coignieres-foyer-club.org

Interview L'entrée au collège : Vision partagée des écoliers et collégiens

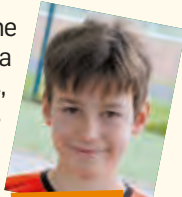
Ecole élémentaire Marcel Pagnol



Syreen

En attendant de rejoindre le collège, je profite pleinement de mon année de CM2, car j'ai beaucoup aimé ces années à l'école élémentaire. Comme tous mes amis, je suis un peu stressée à l'idée de rejoindre le collège, car j'ai peur de me perdre dans les couloirs lors des changements de salles. En primaire, nous n'avions qu'un maître ou une maîtresse ; au collège, nous aurons un professeur pour chaque matière, j'espère donc que la relation avec chacun d'entre eux sera la meilleure possible. Je me prépare aussi à travailler davantage après les cours, mais aussi le week-end. Du côté des loisirs, je participerai aux activités qui sont proposées le mercredi après-midi, en m'inscrivant à la chorale.

Je suis très content d'aller au collège, même si je reconnais être un peu inquiet par la charge de travail supplémentaire, les contrôles, les sanctions éventuelles, comme les heures de colle en cas de mauvais comportements..., mais je suis sûr que nous allons rapidement nous habituer à ce nouveau rythme scolaire. Ce qui me fait plaisir aussi, c'est d'apprendre l'anglais, parce que c'est une langue qui me semble indispensable de maîtriser aujourd'hui. J'espère aussi que mes meilleurs amis seront dans ma classe, même si je sais aussi que je m'en ferai d'autres. Comme beaucoup de mes camarades, je pense que je participerai aux activités qui sont proposées le mercredi, avec une petite préférence pour le foot en salle.



Alexis



Antonin

Pour ma part, je suis partagé entre l'excitation et la peur. J'ai hâte d'être au collège, de me faire de nouveaux copains et d'avoir un professeur attitré pour chaque matière. Et, en même temps, je ressens une certaine pression par rapport aux résultats qui sont attendus. J'espère que je vais réussir mon année scolaire.

Nous allons aussi découvrir de nouvelles matières, comme les SVT, les arts plastiques, la technologie... j'en suis très content, même si cela signifie que nous allons travailler davantage. Autre petit plus : les repas à l'heure du déjeuner se font au self, avec la possibilité de choisir nos plats. On a l'impression d'être plus responsables. C'est agréable.

Ecole élémentaire Gabriel Bouvet



Johana

Je suis impatiente de rejoindre le collège, que nous avons visité récemment. Comme tous mes amis, je crains de me perdre dans les couloirs pour trouver les salles de classe. Mais nous avons été rassurés à ce sujet : les professeurs seront là pour que notre intégration soit la meilleure possible. Notre professeur principal sera aussi à nos côtés pour répondre à toutes nos questions. Nous allons disposer d'un CDI, ce qui est très pratique pour travailler et faire des recherches pour nos exposés.

Même si le travail demandé est plus important, je ne vois que du positif dans toutes les nouveautés qui nous attendent : de nouvelles matières à découvrir, un emploi du temps bien défini pour s'organiser au mieux, un self pour déjeuner, des activités le mercredi... c'est une nouvelle étape dans notre vie !

En ce qui me concerne, je suis un peu nostalgique de quitter l'école élémentaire. Je m'étais attachée aux lieux, mais aussi et surtout à mes professeurs qui étaient très gentils. Comme nous serons les plus "petits" du collège, j'espère que les autres élèves vont bien nous accueillir. Je me prépare aussi au fait d'avoir plus de travail et je vais m'organiser pour bien réviser les cours en avance. Je pense que j'irai aussi très souvent au CDI pour emprunter des livres, parce que j'aime bien lire à la maison. Finalement, comme je suis assez calme de nature, je me dis que tout va bien se passer, qu'il faut être positif avec l'objectif de réussir sa 6^e.



Voldy

J'espère que mes meilleurs amis seront dans ma classe, c'est important pour moi. Nous allons avoir un casier personnel pour ranger nos affaires, ce qui nous permettra d'alléger un peu nos cartables. Comme j'aime beaucoup les arts plastiques, je suis content que cette matière soit proposée pour apprendre certaines techniques de dessin. Je sais aussi que des tournois et des rencontres sportives sont régulièrement organisés. J'espère que je pourrai y participer. Ce qui me plaît aussi, c'est que le CDI dispose de collections



Issam

entières de mangas, que je vais pouvoir emprunter. Enfin, pour la rentrée, je prévois de changer de look, pour apparaître plus "grand", plus sérieux. J'espère aussi que les professeurs ne seront pas trop sévères et que je n'arriverai pas en retard, car on peut être sanctionné quand on n'a pas de mot d'excuse.

Changement de décor à la rentrée prochaine pour 72 écoliers de CM2 : ils vont rejoindre le collège pour faire leur entrée en 6^e. Un professeur pour chaque matière, des salles de classes différentes, un carnet de correspondance... Toutes ces nouveautés sont parfois vécues avec appréhension par les futurs benjamins du collège. Six élèves de CM2 des écoles Marcel Pagnol et Gabriel Bouvet livrent ici leurs impressions dans la perspective d'intégrer leur nouvel établissement, tandis que quatre collégiens de la Mare aux Saules dévoilent leur ressenti au terme de cette première année.

Collège de la Mare aux Saules

Quand je suis arrivé au collège, j'avais peur de lever la main en classe pour prendre la parole et d'être jugé sur mes réponses, mais très rapidement, une bonne ambiance s'est créée entre nous tous, et les professeurs essaient de nous mettre en confiance en nous encourageant à participer.



Mathis

Les premiers jours, il ne faut pas non plus avoir peur de se perdre, car si cela arrive, les surveillants sont là pour nous guider. Au niveau des notations et des relevés scolaires, on peut espérer avoir les félicitations ou les compliments du conseil : ces tableaux d'excellence sont une motivation qui nous encourage à bien travailler.

Nous avons aussi d'autres challenges, comme les olympiades de maths, de français, d'histoire-géo, de culture générale, de cross... c'est amusant d'y participer, de se mesurer aux autres et de donner le meilleur.

Titouan



Je garde un bon souvenir de mon entrée au collège : les professeurs et la CPE prennent le temps de tout nous expliquer et l'on s'adapte très vite aux changements et aux nouveautés, dès les premières semaines.

Je suis délégué de classe depuis plusieurs années, et j'ai vu un réel changement avec l'école élémentaire. Lors du conseil, les professeurs se tournent vers nous et nous demandent notre point de vue sur les difficultés qui peuvent exister en cours. C'est une expérience intéressante, car nous avons l'impression que notre avis est pris en considération, cela nous responsabilise.

Ce qui est appréciable aussi, c'est que chaque professeur est un spécialiste dans sa matière. Les cours sont donc bien développés. Personnellement, j'ai beaucoup aimé le programme d'histoire, sur la mythologie notamment.

Au niveau du travail, il faut compter entre 15 minutes et 2 heures chaque soir à la maison, selon les exercices à faire et les contrôles prévus. Je profite aussi du week-end pour prendre de l'avance sur la semaine à venir.

Enfin, plusieurs sorties sont organisées au cours de l'année, ainsi que des voyages en Espagne et en Angleterre dans les classes supérieures. J'espère que je pourrai y participer.

Ce qui m'a tout de suite plu au collège, c'est d'avoir un planning défini. Je sais quelles matières sont enseignées au jour le jour, comme cela, je peux m'organiser et préparer mes révisions, cela me rassure.



Romane

J'aime bien aussi aller au CDI à l'heure du déjeuner ; c'est un endroit calme et agréable, où je peux lire et faire des recherches tranquillement. Cette année, j'ai particulièrement apprécié l'anglais ; nous avons appris beaucoup de vocabulaire et j'ai l'impression d'avoir bien progressé.

Quand on arrive au collège, j'estime qu'il faut 2 semaines en moyenne pour bien comprendre son fonctionnement, et ensuite tout se passe bien.

Diaryatou



Ce qui change entre le CM2 et la 6^e, c'est que nous avons des récréations plus courtes et davantage de travail, avec des interrogations surprise. Il faut donc réviser tous les cours que l'on a vus en classe très régulièrement. Si nous avons des difficultés, une aide aux devoirs est proposée après les cours en petits groupes, ce

qui permet de poser des questions et de mieux comprendre les cours. Pour préparer nos exposés, le CDI met à notre disposition un ordinateur et une imprimante pour nos recherches d'information, c'est pratique.

Il y a aussi un outil qu'il ne faut pas oublier : c'est le carnet de correspondance. Et, dernier petit conseil : les téléphones portables sont interdits.



Brigitte Damerval

Un défi solidaire dans le désert



Brigitte au volant et en action dans le désert.



Brigitte, à droite, et sa co-équipière Sophie, au terme de 4.000 km de course.



Rencontre avec la petite Sophia, soignée au sein de la fondation Equinoterapia del Azul, avec sa maman Azucena, qui aide les enfants handicapés.



Retour à Coignières, salué par les amis, sponsors et partenaires.

Engagement, dépassement de soi, solidarité, partage, esprit d'équipe : voilà qui résume en quelques mots l'aventure humaine vécue par Brigitte Damerval, au terme de 10 jours de raid en 4x4 dans le désert argentin. Portrait.

Une aventurière à l'assaut du désert

Du 11 au 21 avril dernier, Brigitte Damerval, Coignérienne de 59 ans, s'est lancée dans l'aventure "Roses des Andes", un rallye 100 % féminin, à Salta, dans le nord-ouest argentin.

63 équipages étaient sur la ligne de départ, à bord de 4x4 pour une course d'orientation de 4.000 km.

Pendant dix jours, l'enjeu consistait à rallier l'étape du jour à l'aide d'un road-book, d'une carte et d'une boussole, assortis bien naturellement de multiples aléas, tels que le désensablage, le tankage, les crevaisons ou encore les nuits glaciales à -10° sous la tente.

Mais, qu'importe ! Pour Brigitte Damerval, ce qui prime avant tout était de relever ce double challenge sportif et caritatif : vivre intensément cette aventure tout terrain dans les dunes de sable, à la fois magique et inoubliable, mais aussi contribuer à lever des fonds pour une association humanitaire au service des enfants handicapés argentins.

Un challenge sportif hors du commun, à dimension humaine

"C'est mon amie Sophie Griette qui m'a proposé de vivre ensemble cette aventure ; au début, j'ai hésité,

puis je me suis lancée, avec le soutien de mes proches et amis", raconte avec enthousiasme Brigitte Damerval.

"Il nous aura fallu un an de préparation avant de vivre cette expérience riche et intense. Pour financer notre participation, de plus de 20.000 €, ma co-équipière et moi-même avons arpenté le département en quête de sponsors, partenaires de notre projet. De nombreuses entreprises, dont la Mairie, nous ont accordé leur confiance en nous allouant des dons d'un montant total de 23.000 €.

Outre les frais d'inscription et d'organisation logistique sur le terrain, incluant un stage de pratique du 4x4 de deux jours en montagne, ces fonds nous ont permis de reverser 1.000 € à la fondation Equinoterapia del Azul. Cette structure vient en aide aux enfants handicapés moteurs, sensoriels ou mentaux, à travers l'équinothérapie, qui utilise le cheval comme partenaire thérapeutique".

Et de préciser avec un large sourire : *"Au terme de la course, 25.000 € ont été collectivement réunis par l'ensemble des participantes pour être offerts à la fondation. C'est une somme conséquente qui va permettre d'accueillir 20 enfants supplémentaires, de créer deux salles de classe adaptées et d'acquérir un nouvel équidé ; Je me réjouis pour eux. Et, bien sûr, je reste en contact avec l'équipe pour suivre l'évolution des enfants qui ont intégré ce centre".*

Avant de conclure, avec émotion :

"Je sors grandie de cette aventure humaine, où j'ai appris à dépasser mes limites. Dans le désert, malgré la compétition, l'entraide et le partage sont indispensables pour progresser. J'ai également eu la chance de rencontrer des gens merveilleux et attachants dans le pays. Indéniablement, ce périple m'a rendue plus indulgente, plus ouverte et à l'écoute des autres. Mais surtout, je souhaite poursuivre ce don à l'autre. J'ignore encore de quelle manière cela se concrétisera. C'est une quête qui m'habite dorénavant".

Une aventure sportive à forte dimension humaine, alliant dépassement de soi et générosité, qui sensibilisera peut-être d'autres aventurières en herbe...

Vous pratiquez une activité originale, vous êtes animé(e) d'une passion que vous souhaitez faire partager ou vous aimeriez valoriser un savoir-faire : cette rubrique est la vôtre. Aussi, n'hésitez pas à contacter le service communication.

**communication@coignieres.fr
01 30 13 17 79**

les derniers événements en Ville

Focus en images

Escapade en Flandre

Bruxelles, Bruges, Gand : c'est en Belgique que les retraités étaient conviés cette saison pour leur traditionnel voyage de printemps, alliant gastronomie et visites des monuments et sites historiques.

Cette escapade a inspiré l'un des participants, Daniel Mary, sociétaire des poètes français, qui a adressé à la Ville un poème "en souvenir et en remerciement de ce beau voyage", intitulé "Impressions de Bruges" :

*Sonnez ! cloches de Bruges dans l'air
frais du matin*

*Et remplissez l'espace du message argentin
Que du haut du Beffroi -tel une sentinelle-
Vous égrenez, pieuses, dans un ciel
d'aquarelle.*

*Trottez ! chevaux de Bruges, sur les pavés
mouillés,*

*En traînant vos calèches aux soufflets
endeuillés,*

*Par les ruelles sombres aux décors d'un
autre âge,*

Depuis l'Hôtel de ville, jusqu'au fier béguinage.

*Dormez ! canaux de Bruges, d'un paisible
sommeil,*

*Tendrement caressés par un pâle soleil,
Qui baigne certains jours d'une étrange
lumière,*

*Vos songes alanguis sous de vieux ponts
de pierre.*



Hommages républicains et citoyens

La Municipalité et la section des Anciens Combattants de la Ville se sont réunies devant le Monument aux Morts, à l'occasion du 71^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945.

Dans son allocution, le Maire Jean-Pierre Sevestre a rappelé l'action et le rôle souvent méconnus des femmes pendant cette période d'occupation :

"Cet anniversaire est l'occasion de rendre hommage à la lutte et à l'engagement sans faille des femmes, qui pour beaucoup d'entre elles, célèbres et anonymes, ont payé un lourd tribut, décédées en prison, fusillées, torturées ou mortes en déportation.

Leur courage continue de nous inspirer, et il aura fallu attendre l'ordonnance du 21 avril 1944, sous le Général de Gaulle, pour que les femmes obtiennent le droit de vote et l'éligibilité, à l'égal de leurs homologues masculins".

Le 76^e anniversaire de l'Appel du 18 juin, qui rend hommage à l'initiateur de la V^e République, était également célébré par l'édile devant le monument de mémoire collective "La Malmédonne", aux côtés du Président du Sénat, Gérard Larcher, du Sous-Préfet de Rambouillet Michel Heuzé, des Maires du Mesnil-Saint-Denis et Maurepas, Evelyne Aubert et Grégory Garestier, du Maire honoraire Henri Pailleux et du président de l'Union Nationale des Combattants de Coignières, Roger Bernard.





Une course haut en couleur

Plus de 120 Coignériens étaient sur la ligne de départ des premières "Foulées Couleurs" de la Ville, samedi 21 mai. Après un échauffement encadré par un coach sportif, les coureurs et marcheurs se sont lancés sur le parcours de leur choix, avant de rejoindre l'Espace Alphonse Daudet. Là, un final haut en couleur, avec jets de poudres colorées, musique et boissons attendait tous les participants.



Les arts en lumière

Expos, concerts, représentations et auditions : "Le Printemps Culturel" a rassemblé les nombreux comédiens, musiciens, danseurs, chanteurs, peintres et sculpteurs amateurs de tous âges qui s'adonnent à leur loisir au sein des associations de la



Barbecue festif

C'est autour de grandes tablées que la résidence "Les Moissonneurs" a accueilli le public et les résidents à l'occasion de son barbecue annuel, le samedi 4 juin. Parmi les animations, des ateliers de prévention sur les bienfaits d'une alimentation équilibrée étaient organisés en partenariat avec l'Institut de Promotion de la Santé de Saint-Quentin-en-Yvelines, ainsi que des parcours santé.



Visite des serres municipales

Samedi 11 juin, les serres municipales ouvraient leurs portes au public à l'occasion de la 5^e édition départementale "Paroles de Jardiniers".

Les professionnels des espaces verts de la ville ont accueilli le public pour lui présenter les milliers de fleurs et de plants qui s'étendent sur près de 500 m².

Des ateliers sensoriels étaient en outre organisés, autour de plantes rares, aromatiques ou carnivores, qui ont suscité le plus grand intérêt des visiteurs de tous âges.



Le vide-grenier fait le plein

Plusieurs centaines de visiteurs ont arpenté les allées du vide-grenier, ce dimanche 12 juin sur le parking de la Gare, bravant une météo versatile.

L'occasion pour les exposants de vider les placards à petits prix et d'offrir une seconde vie à de multiples objets, qui ont fait le bonheur de leurs nouveaux acquéreurs.



ville et dans le cadre périscolaire, du 19 mai au 30 juin.

Le vernissage de l'exposition de peintures et sculptures Art'Coignières est notamment un temps fort, qui a attiré de nombreux visiteurs à la Maison de Voisinage.





Une nouvelle directrice générale des services

La Ville accueille sa nouvelle directrice générale des services, Audrey de Guevara. Cette juriste de formation, qui a déjà une expérience de poste de direction générale et notamment de direction générale adjointe au sein d'une commune de 26 000 habitants dans les domaines de l'administration générale, de la commande publique et de l'urbanisme, a été recrutée pour mettre en œuvre le projet de territoire et d'administration de la commune.

"Il est important pour toute collectivité territoriale de porter en permanence un regard sur son fonctionnement et son organisation, afin de s'adapter à l'évolution des modes de vie, aux besoins des habitants et aux bouleversements économiques et sociaux d'un monde en mutation", explique la nouvelle directrice des services, et de poursuivre : ***"Les femmes et les hommes qui vous servent au quotidien font déjà preuve d'un grand professionnalisme et de beaucoup de motivation. Le niveau de service offert aux Coignériens est en effet très élevé. Pour autant, mon ambition est de mettre mon énergie, mon expérience et mes compétences professionnelles au service de l'équipe municipale et de mes collaborateurs pour construire ensemble une administration exemplaire dans son éthique, dans ses pratiques, dans ses valeurs, dans son action et offrir un service public moderne, efficace, résolument tourné vers l'avenir et proche des habitants".***

Rappel sur les chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie

Si vous êtes propriétaire ou détenteur d'un chien d'attaque, de garde ou de défense, inscrit sur la liste des chiens susceptibles d'être dangereux (1^{ère} ou 2^e catégorie), il vous est demandé de remplir et déposer un dossier de déclaration à la Mairie pour l'obtention d'un permis. La délivrance de ce permis s'effectue après une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de ce dernier. Cette autorisation est obligatoire, sous peine de sanction. Enfin, à l'extérieur, les chiens classés dans ces deux catégories doivent impérativement être tenus en laisse, et avec une muselière, même sur de courts trajets.

Ma ville sur mon mobile

Retrouvez toutes les infos de la Ville sur l'application mobile gratuite "Coignières", téléchargeable sur Apple et Android.

Vous pouvez également recevoir les alertes de la Mairie sur les éventuels problèmes de circulation et travaux, les annonces des prochains événements et rendez-vous, les menus des restaurants scolaires, le programme de l'Accueil Jeunes... en vous abonnant aux notifications thématiques qui vous seront alors personnellement adressées.



Forum des Associations : RDV Samedi 10 septembre

Tous les acteurs de la vie associative sportive, culturelle et caritative vous accueilleront samedi 10 septembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 pour vous présenter leurs activités et recueillir vos inscriptions.

Petite nouveauté : Ce forum se déroulera dans la nouvelle halle multisports du Gymnase du Moulin à Vent, qui s'étend sur une superficie de plus de 1.200 m².

Parallèlement, pour faciliter la sélection de vos activités, l'abécédaire *Mes Loisirs en Poche*, qui recense toute l'offre associative, sera diffusé sur la Ville fin août et téléchargeable sur le site www.coignieres.fr.

Grand nettoyage en perspective

Parce que la propreté est l'affaire de tous, la Ville et son service environnement renouvellent l'opération de nettoyage participatif, initiée l'an dernier sur le site du Val Favry.

Toutes les bonnes volontés, parents et enfants, seront les bienvenus autour de cette action citoyenne, qui sera réalisée dans la bonne humeur et la convivialité à la fin du mois de septembre sur un nouvel espace.

Le matériel, gants de protection et sacs-poubelle, sera mis à disposition des volontaires pour collecter les papiers et autres déchets.



Petites annonces en ligne

Pratique pour vendre, acheter, proposer des services à la personne (cours particuliers, garde d'enfants, covoiturage...), louer un bien immobilier, une chambre ou une résidence secondaire..., la Ville propose sur son site un service de petites annonces réservées aux particuliers.

Ces annonces peuvent être illustrées d'un visuel ou d'une photo, et la durée de publication est libre, allant de 2 semaines à 3 mois renouvelables.

N'hésitez pas à utiliser cette plateforme, disponible sur www.coignieres.fr / Ville dynamique / Rubrique Petites Annonces.



Le carnet des Coignériens

Bonheur

22/04/2016 Imran DEBBOUZE
22/04/2016 Kaïs DEBBOUZE
08/05/2016 Eva OUDOT
30/05/2016 Moustapha DRAME
30/05/2016 Elaïa LANOUGUERE
30/05/2016 Samuel N'GUESSAN DIANGO
02/06/2016 Jeanne ZAFFRAN
03/06/2016 Anna LAMY
06/06/2016 Imrane KACHBAL
10/06/2016 Maimouna DIALLO
11/06/2016 Thierno BAH
12/06/2016 Angèle VALENTIN
15/06/2016 Léane PIFFARELLY
22/06/2016 Sophia VILETTE
29/06/2016 Anas LAAIOUNI

Félicitations

12/03/2016 Domingas TAVARES DA COSTA
et Antonio MOREIRA SANCHES
19/03/2016 Élise PATERNE et Charles DRACON
30/04/2016 Sandrine CONRY et David POURADIER DUTEIL
07/05/2016 Ségolène GANDRILLON et Bertrand LARUT
17/05/2016 Maria De Fatima SANCHES CABRAL
et Silvano Luis PINA SILVA
11/06/2016 Alexia CRUCHET et Emmanuel BASTIDA
18/06/2016 Catherine MONPION et Serge PIÉRA

Regrets

06/04/2016 LEFEBVRE Jean, à l'âge de 80 ans
09/04/2016 HAMZI Mohamed, à l'âge de 73 ans
10/04/2016 NOUGUÈS Roland, à l'âge de 82 ans
14/04/2016 BARDY Évelyne, née ROCHEREAU, à l'âge de 63 ans
28/05/2016 BERKAI AHCÈNE, à l'âge de 76 ans
10/06/2016 HAMAM Mokrane, à l'âge de 77 ans

Ça bouge du côté des enseignes

AUCHAN CITY

Hypermarché
RN10
01 30 05 11 00
www.auchan.fr

AUTO SMART SERVICES

Ventes de véhicules
4 rue de la Pommeraie
06 66 76 22 04

CIEL ET LUMIERE

Spécialiste fenêtres
de toit - Couverture
charpente menuiserie
Rue des Broderies /
1 rue des Marais
09 67 07 21 34
www.ciel-et-lumiere.fr
contact@ciel-et-lumiere.fr

DIVANI ITALIA

Canapés
21 avenue de la Gare
06 69 63 22 13

INFINITY DREAM

Centre d'exploitation
et de détente - Réalité virtuelle
et multimédia
40/42 rue des Broderies
06 37 47 55 68

L'APPART FITNESS

Club de sport
19 avenue de la Gare
06 24 37 66 36
www.l-appart.net

MACADAM ANGEL

Vêtements - Chaussures -
Accessoires
153 RN 10 / 34 bis rue du
Four à Chaux
01 30 49 21 70
www.macadamangel.fr

Bon plan shopping

Très attendue sur la ville pour ses promotions et petits prix, l'opération "Coignières Atout Prix" est à nouveau dans les starting-blocks. De nombreuses enseignes seront partenaires de cet événement qui se déroulera cette année sur trois semaines, du 15 octobre au 6 novembre prochains. Et, bon plan, un concours ouvert à tous permettra de remporter 2.000 €.



Règles de bon voisinage

Voici un petit rappel des règles qui participent à un voisinage agréable, relatif aux travaux de bricolage et de jardinage, à la plantation des arbres et taille des haies en limite du domaine public, aux animaux domestiques, ou encore au stationnement des véhicules sur la voie publique.

- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- La plantation d'arbres et arbustes donnant sur une propriété contigüe doit respecter une distance minimale de 0,50 mètre de la limite séparative du terrain voisin, mesurée à partir du milieu du tronc et ne pas excéder 2 mètres de hauteur ; cette dernière exigence n'est pas retenue si l'arbre est planté à une distance d'au moins 2 mètres de la limite des propriétés. Les propriétaires sont tenus de tailler les branches en limite de propriété.
- Les arbres, branches, haies et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou locataires des lieux. Les haies donnant sur le domaine public routier ou ses dépendances ne doivent former aucune saillie et ne pas entraver la circulation des piétons, ou obstruer les mâts d'éclairage public ou les panneaux de signalisation routière.
- Les propriétaires d'animaux, particulièrement les chiens, ou ceux qui en ont la garde, doivent veiller à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

- Afin de lutter contre les émissions de polluants atmosphériques, le brûlage à l'air libre des déchets verts et des ordures ménagères est strictement interdit. À cette fin, la ville met à disposition des résidents des quartiers pavillonnaires un service de collecte des déchets verts (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, tailles de haies et branchages présentés en fagots liés de un mètre maximum) chaque mardi de mi-mars à mi-novembre, dans des sacs bio de 100 litres gracieusement fournis par ses soins.
- Les propriétaires de véhicules stationnés sur les voies publiques et privées, ouvertes à la circulation publique, doivent veiller à ne pas compromettre la sécurité et le droit de circuler des usagers de la route, ainsi que l'utilisation normale des voies ouvertes à la circulation, notamment par les véhicules de transport en commun. ■

Accès gratuit à l'Île de Loisirs

Dans le cadre du rattachement de la ville à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, les résidents de Coignières bénéficient d'une carte d'accès à l'Île de Loisirs, valable pour 3 entrées gratuites par an et par véhicule immatriculé.

L'île de Loisirs offre aux familles un vaste lieu de promenade, de jeux et de divertissements sportifs et éducatifs : sports de plage, nautisme, équitation et poney-club, parcours d'orientation et dans les arbres, golf et mini-golf, pêche sportive, ferme pédagogique, karting et petits bateaux électriques pour les enfants... le tout assorti d'animations, de concours et de festivals réguliers.

Les cartes sont disponibles et renouvelables à l'accueil principal de l'île de Loisirs, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule. Idéal pour les vacances d'été ! ■



Île de Loisirs de St-Quentin-en-Yvelines
Rond-Point Eric Tabarly - RD 912 - 78190 Trappes
01 30 16 44 40
Contact : saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr
www.saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr

Les décisions municipales majeures

Conseil Municipal du 14 avril

- Transfert de la salle des Mariages dans la salle du Conseil municipal pendant les travaux de réfection - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de la modification statutaire relative aux compétences de Saint-Quentin-en-Yvelines - (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions).
- Décision d'inscrire une somme de 5 000 € au titre des frais de représentation du Maire, afin de couvrir les dépenses engagées par ce dernier à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, et dans l'intérêt des affaires de la commune - (délibération adoptée à la majorité avec 21 voix pour et 6 voix contre).
- Décision d'affecter l'intégralité du résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2015 du budget principal, soit 1 881 723,14 €, à la section de fonctionnement au compte 002 - (délibération adoptée à la majorité avec 21 voix pour et 6 abstentions).
- Décision d'affecter l'intégralité du résultat de clôture du compte administratif du budget eau et assainissement, soit respectivement 1 481,75 € et 2 448,34 €, à la section d'exploitation au compte 002 - délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Budget Primitif 2016 (Budget principal) - (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention).
- Approbation du Budget Primitif 2016 (Budgets eau et assainissement) - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Fixation des taux de fiscalité des trois taxes directes locales, comme suit : Taxe d'habitation : 6,00 % ; Taxe foncier bâti : 7,50 % ; Taxe foncier non bâti : 50,66 % - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement de subventions de fonctionnement aux associations et organismes suivants : C.C.A.S. : 450 000 € ; Amicale du Personnel Communal : 76 205 € ; Comité des Fêtes : 37 600 € ; Coignièrès Foyer Club - Culture & Sport : 33 500 € ; Football Club de Coignièrès : 62 400 € ; Crèche Familiale et garderie multi accueil : 477 520 € - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement d'une subvention de fonctionnement de 2 100 € à l'association "La Compagnie des Archers de Coignièrès" - (délibération adoptée à l'unanimité - 3 conseillers ne participant pas au vote).
- Versement d'une subvention de fonctionnement de 1 200 € à l'association "Club Course à Pieds Coignièrès" - (délibération adoptée à l'unanimité - 2 conseillers ne participant pas au vote).
- Versement d'une subvention de fonctionnement de 15 200 € à l'APDEC (Agence pour la Promotion et le Développement Économique de Coignièrès) - (délibération adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 6 abstentions - 4 conseillers ne participant pas au vote).
- Demande de subvention auprès du Ministère de l'intérieur pour le projet d'extension et de reprise d'étanchéité du préau du groupe scolaire Gabriel Bouvet - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Demande de subvention auprès de la sous-préfecture, au titre

du fond de soutien à l'investissement public local, pour les travaux éligibles des projets de rénovation de la Résidence des Personnes Âgées "Les Moissonneurs" et de rénovation du gymnase du Moulin à Vent - (délibération adoptée à l'unanimité).

- Autorisation donnée au Maire de signer la convention pour l'assistance aux travaux d'enfouissement et d'éclairage public avec le SEY (Syndicat d'Énergie des Yvelines) et de solliciter une subvention auprès du SEY - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Autorisation donnée au Maire de déposer et signer toute demande d'autorisation d'urbanisme, notamment la déclaration préalable concernant la Résidence des Personnes Âgées "Les Moissonneurs", sur les parcelles cadastrées N° AA 421 et AB 152 - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le SEY (Syndicat d'Énergie des Yvelines) - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Don de 500 € à la Fondation du patrimoine pour la préservation et la valorisation du site de Verdun - (délibération adoptée à l'unanimité). ■

Conseil Municipal du 27 mai

- Décision de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs prévus à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de la poursuite de l'attribution de l'aide au permis de conduire pour l'année 2016 - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Autorisation donnée à la Commune de participer, à hauteur de 5 000 €, au financement de l'étude indispensable à la finalisation du projet de reconstruction du centre aquatique de Maurepas et à son intégration à Saint-Quentin-en-Yvelines - (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre).
- Fixation du tarif de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par des chantiers de travaux sur des ouvrages de réseau public de transport et de distribution d'électricité et de gaz, ainsi que sur des canalisations particulières de gaz - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes avec Saint-Quentin-en-Yvelines portant sur des prestations de diagnostics et contrôles ponctuels de voirie - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Attribution du marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide dans les écoles et accueil de loisirs, à la société SHCB, implantée à Saint-Quentin-Fallavier, pour un montant estimatif annuel de 149 435 € HT - (délibération adoptée à l'unanimité). ■

Les prochains conseils municipaux se dérouleront les vendredis 16 septembre et 14 octobre à 20h45 dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Dimanches Musicaux

Un orgue, des concerts

La 13^e saison des Amis de l'Orgue réserve au public de belles pages musicales, à travers 5 concerts dominicaux, qui mettront en exergue l'orgue de l'église Saint-Germain. Doté de 10 jeux, l'instrument offre en effet de belles variations acoustiques, qui s'unissent tout au long de la programmation à des instruments aussi multiples que rares et insolites.

Cymbalum, piccolo, serpent, violon er-hu chinois... : les mélomanes et amateurs d'instruments rares et atypiques seront une nouvelle fois sous le charme de cette nouvelle saison musicale, orchestrée par Les Amis de l'Orgue, en collaboration avec des organistes, des choristes et des musiciens de talent.

Toute la programmation des "Dimanches Musicaux 2016-2017" est consultable sur le site de l'association : <http://orgue.coignieres.free.fr>

Ce bulletin donne un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

La sécurité : une préoccupation au quotidien

Lors du dernier conseil municipal, notre groupe, Coignières pour Tous, s'est félicité du retour d'une véritable police municipale. Nous avions en son temps désapprouvé le choix qui avait été fait par la majorité de la supprimer au profit de la généralisation d'agents de sécurité de la voie publique (ASVP) aux missions beaucoup plus limitées. Nous proposons dans notre projet municipal de la rétablir à concurrence au moins de deux policiers municipaux et de deux ASVP sur le terrain et un agent administratif dans le poste du centre commercial du village pour l'accueil du public.

La délibération que nous avons adoptée va au-delà de la proposition que nous faisons à l'époque puisque ce nouveau service de police municipale sera constitué d'un chef de poste, de quatre agents de police municipale sur le terrain et d'un agent en charge de la gestion administrative, ainsi que d'un demi-poste d'ASVP. Avec sept personnes à disposition pouvant répondre à la fois à des missions de prévention et de répression, la sécurité dans notre commune sera ainsi mieux assurée. Il est à noter, de l'avis des spécialistes, que la norme est en général de un policier pour mille habitants.

Nous aurions eu mauvaise grâce à contester ce choix dans la période dramatique et tendue que traverse notre pays. En revanche, nous continuons de considérer que la sécurité publique relève de la police nationale. Après un fort recul des moyens mis à sa disposition, notamment en effectifs, entre 2007 et 2012, ces derniers sont repartis à la hausse depuis deux ans. C'est assurément une bonne chose, mais l'effort demeure encore limité. C'est pour cela que nous espérons que le commissariat d'Elancourt, dont nous dépendons, ne profitera pas du rétablissement de notre police municipale pour se désengager.

Toujours est-il, qu'une fois le recrutement assuré, les Coignériennes et les Coignériens vont pouvoir retrouver une police de proximité, attachée à une sécurité au quotidien, prête à lutter contre les incivilités qui contribuent souvent à entacher notre qualité de vie. Faire respecter les arrêts municipaux, verbaliser les stationnements gênants et non autorisés, réguler la circulation routière, maintenir la tranquillité dans la commune, veiller au bon déroulement des manifestations publiques... autant de missions à remplir, dont certaines étaient délaissées ces dernières années.

Notre groupe ne renonce pas pour autant à proposer la signature d'un contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance, afin de mieux impliquer les acteurs locaux. Ce qui permettrait d'établir un diagnostic précis et de mettre en face les réponses les mieux adaptées dans une collaboration étroite des différents acteurs : Etat, commune, Education nationale, bailleur social, caisse d'allocations familiales, associations...

Nous profitons de cette tribune pour souhaiter de très bonnes vacances à celles et ceux qui ont la chance d'en prendre et un très bel été à toutes et à tous.

Bien cordialement,

Didier Fischer, Patricia Montout-Bellonie, Alain Oger, Catherine Bedouelle, Marc Montardier et Sophie Piffarely,
conseillers municipaux du groupe **Coignières pour Tous**.

Pour nous joindre ou suivre notre actualité :

www.coignierespourtous.net - facebook.com/coignierespourtous - coignieres.pourtous@free.fr

Pour une ville qui avance avec ses habitants

Une ville est en mouvement permanent, parce que ses habitants évoluent : familles qui se forment et qui s'agrandissent, jeunes qui prennent leur indépendance, personnes âgées et/ou handicapées qui aspirent à plus d'autonomie... L'équipe municipale se doit donc d'être en mesure d'écouter et de proposer des projets ciblés et adaptés.

Notre feuille de route est claire : Vous offrir des services de qualité qui répondent à vos attentes et à vos besoins, en tant qu'élus municipaux, mais également en qualité de conseillers communautaires pour les services relevant de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Rendre Coignières plus accessible aux personnes à mobilité réduite, embellir le centre ville, réaménager certains quartiers, optimiser les équipements publics, faciliter le logement, les circulations douces et le stationnement sont autant d'actions que nous menons pour un confort et un cadre de vie meilleurs, sur l'ensemble du territoire communal.

Ces projets et ces chantiers ont vocation à améliorer votre vie quotidienne dans toutes ses dimensions : sécurité, convivialité, qualité et, j'ajouterais, solidarité. C'est une dimension moins visible, mais néanmoins omniprésente de l'action de la municipalité.

Nous nous efforçons en effet, par une politique volontariste, de ne laisser aucun Coignérien sur le bord du chemin, et ce, tout au long des étapes de la vie.

La Ville intervient, favorise ou accompagne l'action sociale par le biais de son centre communal d'action sociale, ses pôles d'accueil et loisirs pour les enfants et les adolescents de 3 à 17 ans, le soutien au monde associatif, et par un travail concerté avec nos partenaires de l'éducation, mais aussi de la formation et de l'emploi.

Au nombre des prochaines transformations sur la ville, le parking du centre village sera entièrement rénové, agrandi et paysagé, le gymnase du Moulin à Vent fera peau neuve, la résidence des personnes âgées "Les Moissonneurs" bénéficiera d'une rénovation extérieure très appréciée de ses résidents, une brigade de police municipale fera son entrée en ville pour accompagner votre sécurité au quotidien, et en matière de santé, trois nouveaux praticiens rejoindront le centre médical pour une offre de soins élargie : un chirurgien-dentiste, une diététicienne-nutritionniste et un kinésithérapeute.

Enfin, le foyer de travailleurs migrants géré par l'ADEF (organisme de gestion immobilière à caractère social) qui se composait de 288 chambres, sera entièrement transformé en résidence sociale avec l'aménagement de 300 studios. Dans un environnement en pleine mutation, notre souhait est d'accompagner la modernisation et le développement de cette offre d'hébergement, en adéquation avec les besoins de ses résidents, de renforcer la mixité du public accueilli et d'améliorer la qualité des prestations proposées.

Ce sera chose faite. La rénovation de cette structure permettra en effet d'offrir des espaces de vie de qualité, compatibles avec les faibles ressources de ses locataires, dont le profil est de plus en plus diversifié : familles monoparentales, jeunes actifs, personnes en mobilité professionnelle, en difficulté sociale, étudiants, apprentis ou stagiaires de la formation professionnelle.

Oui, Coignières est une ville qui se développe et qui évolue, riche de la diversité des personnes qui y vivent, y travaillent ou la visitent.

Le renouveau de Coignières se fait et se fera toujours avec les Coignériennes et les Coignériens, nous le construisons ensemble tous les jours, pour le bien-être de tous.

Dominique Cathelin
Première Adjointe au Maire

Initiation
multisports
pour les
3-11 ans

École des Sports 2016-2017



Renseignements :

Service Sport et Jeunesse
Gymnase du Moulin à Vent
16, rue du Moulin à Vent
01 34 61 46 40 - 06 80 47 13 71
sport.coignieres@wanadoo.fr

Inscriptions :

Gymnase du Moulin à Vent
Mercredi 7 septembre (14h-18h)
Jeudi 8 septembre (17h-20h)
Samedi 10 septembre (9h30-12h30 et
13h30-17h30 au Forum des Associations)